

## **COSMETIQUE BIO BOUTIQUE**

### **COSMEBIO ET ECOCERT**

Désormais vous trouvez chez Boutique nature des formules cosmétiques originales, riches en actifs naturels, respectant le plus haut degré de qualité et d'exigence : le label Cosmébio.

### **Quand la peau réclame des soins naturels...**

Les nouvelles créations de produits de beauté certifiés cosmétique écologique et biologique par ECOCERT pour Boutique Nature répondent aux besoins simples d'hygiène et de pureté. Bien se démaquiller, prendre un bain ou une douche, se laver les cheveux sans prendre de risque pour votre santé ni pour l'environnement, voilà de quoi bien commencer ou bien finir la journée !

Si en plus, des huiles essentielles et extraits végétaux sont complices de vos gestes quotidiens, les besoins de votre peau seront naturellement satisfaits et votre beauté authentique.

### **Des pauses natures certifiées certifiés cosmétique écologique et biologique par Ecocert :**

Depuis toujours Boutique Nature vous simplifie la relation à la nature, désormais votre marque de bien-être va encore plus loin en proposant des soins de peaux et cheveux sans ajout de parabènes, ni silicone, ni PEG, ni phénoxyéthanol.

Les nouveaux produits de nos gammes de soins cosmétiques de beauté BARBARIE et COSMAROMA respectent la charte COSMÉBIO.

COSMÉBIO a élaboré un cadre appelé CHARTE COSMÉBIO consigné dans un RÉFÉRENTIEL déposé auprès du ministère de l'Industrie.

Cette garantie d'une cosmétique vraiment naturelle vérifie de façon indépendante que :

- les produits sont sans OGM, sans matières issues de la pétrochimie, sans parfum ni colorant de synthèse, (donc sans paraben),
- la fabrication de ces produits est non polluante et respectueuse de la santé et de l'environnement, (pas de test sur les animaux),
- l'information est transparente sur l'ensemble de la filière jusqu'au produit fini, pour le respect et le bien-être des consommateurs,
- le pourcentage d'ingrédients végétaux et biologiques est aussi élevé que possible.

En résumé,

La présence de ce logo vert Cosmétique bio, charte cosmébio, certifie que :

95% minimum des ingrédients sont naturels ou d'origine naturelle sur le produit fini,

95% minimum des ingrédients végétaux sont biologiques sur le total des ingrédients végétaux,

10% minimum des ingrédients sont certifiés biologiques sur le total des ingrédients mis en œuvre.